

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 58 (1985)
Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En l'an 2000, le logement sera-t-il devenu un luxe inabordable?

Aujourd'hui, en Suisse, 35% environ des ménages doivent dépenser pour le loyer de leur logement plus de 20% de leur revenu. Ce sont en particulier les retraités célibataires ou veufs et les jeunes ménages qui ont à pâtir de ce surcroît de charges, et les familles avec plusieurs enfants doivent souvent se contenter de logements trop exigus pour ne pas devoir payer des loyers qui excéderaient leurs ressources.

Aujourd'hui, le coût total de construction d'un logement de 3½ à 4 pièces s'élève à environ 240 000 francs: cela signifie un loyer de l'ordre de 1500 francs par mois. Or, dans notre pays, le revenu moyen des ménages se situe à 3400 francs par mois. On voit donc clairement qu'un loyer mensuel de 1500 francs dépasse largement la capacité financière des ménages de travailleurs helvétiques.

Ce sont là des chiffres que nous extrayons d'un récent rapport de l'Office fédéral du logement: ils sont plus que préoccupants, ils nous inquiètent: le logement est devenu un bien que des couches de plus en plus nombreuses de la population ne peuvent pas se payer, à moins que les pouvoirs publics — de la Confédération aux communes — n'interviennent par le moyen de subventions et d'aides diverses.

Il ne fait nul doute que cette situation est ressentie comme angoissante par de nombreux citoyens, et il faut y voir l'une des causes qui ont incité une minorité non négligeable de la population à prendre des positions irrationnelles lors des récentes élections tant genevoises que vaudoises et lausannoises, et à désigner des boucs émissaires en la personne des étrangers et des demandeurs d'asile, qui ne sont évidemment en rien responsables du coût actuel du logement.

Depuis longtemps, de nombreux domaines ont dû être pris en charge par l'Etat, parce que ne pouvant plus être assumés par les citoyens: armée, école, hôpitaux et santé publique, sécurité sociale, etc. Faudra-t-il en arriver là avec le domaine du logement de masse? Faudra-t-il bientôt soustraire la production du logement à l'économie de marché? Faudra-t-il également instaurer un contrôle strict du statut du sol à bâtir? Faudra-t-il juguler la spéculation foncière par des mesures étatiques? Nous ne voulons donner aucune réponse péremptoire, bien évidemment, mais ce sont là des questions graves que la situation actuelle du logement pose avec acuité; il importe d'y réfléchir!

Pierre-Etienne Monot

Sommaire

Société coopérative d'habitation Genève: extraits du rapport sur l'exercice 1984-1985	3
Actualité du logement:	
— Ecologie et logement	11
— Valais: pour encourager la construction de logements	12
Congrès et expositions:	
— Habitat et Jardin, à Lausanne, du 22 février au 2 mars 1986	14
— L'industrie suisse du meuble au Salon international du meuble à Cologne en janvier 1986	14
— 8 ^e Foire de machines pour entrepreneurs à Bâle en février 1986	15
Renseignements techniques et commerciaux	16

Légende couverture:
Une vue d'ensemble
des immeubles
de la SCH Genève

habitation

Revue de Suisse romande
pour le logement,
l'architecture, l'urbanisme,
l'aménagement du territoire
et la protection
de l'environnement.

Edition

section romande de l'Union suisse pour
l'amélioration du logement, rue Clos-de-Bulle 8,
1004 Lausanne.

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président
René Gay, Genève, vice-président
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L,
enseignant à l'EAUG,
ruelle du Lapin-Vert 1, 1005 Lausanne,
tél. (021) 22 51 49.

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.
Membres: MM. G. Barbey, R. Gay, P. Gilliland.

Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne
Chèques postaux 10-6622-9, tél. 021/20 41 41

Diffusion

La revue *HABITATION* est l'organe officiel des
sociétés coopératives d'habitation affiliées à
l'USAL Section romande de l'Union suisse pour
l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse
occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN
(Association suisse pour l'aménagement national),
de la FAS (Sections romande et genevoise
de la Fédération des architectes suisses)

Abonnement

Suisse: Fr. 29.— par an. Etranger: Fr. 42.—.
Prix du présent numéro: Fr. 3.40.
Chèques postaux 10-6622-9.